

RÉSOLUTION 23R-12

Approuver le concept de parcs de la paix transfrontaliers et encourager les Rotariens et les Rotaractiens à en créer

Soumis par : Rotary club de Nelson, district 5080 (Canada)

1 ATTENDU QUE le Rotary International déclare qu'« en tant qu'organisation
2 humanitaire, la paix est la pierre angulaire de notre mission »,

3
4 ATTENDU QUE le Rotary International se concentre sur sept axes stratégiques,
5 se consacrant « à établir des relations internationales, à améliorer les conditions
6 de vie et à créer un monde meilleur pour soutenir nos efforts de paix » et « à
7 favoriser la compréhension mutuelle malgré les différences culturelles »,
8

9 ATTENDU QUE les parcs pour la paix transfrontaliers permettent aux personnes
10 et aux familles de se rencontrer facilement et en toute sécurité aux frontières de
11 deux pays voisins, ce qui peut également renforcer les relations et la coopération
12 entre deux pays,

13
14 ATTENDU QUE le premier parc international de la paix, Waterton-Glacier
15 International Peace Park, a été créé à la frontière entre l'Alberta (Canada) et le
16 Montana (États-Unis) en 1932. Ce parc, créé et financé par des Rotariens locaux,
17 est un exemple de parc transfrontalier pour la paix réussi,
18

19 ATTENDU QUE le soutien du Rotary au concept de parcs de la paix
20 transfrontaliers pourrait encourager les Rotariens et les Rotaractiens à
21 poursuivre cette étape positive vers la construction de la paix.
22

23 Le Rotary International demande à son conseil d'administration d'approuver le
24 concept de parcs de la paix transfrontaliers et d'encourager les Rotariens et les
25 Rotaractiens à en créer.

(Fin du texte)

EXPOSÉ DES MOTIFS

26 En raison de leur emplacement, les parcs de la paix transfrontaliers sont des
27 voies vers la paix.
28

29 Il en existe quatre à la frontière canado-américaine, y compris l'association
30 Waterton-Glacier International Peace Park. Ce parc est le premier parc de la paix
31 transfrontalier au monde et a été créé grâce aux efforts combinés des Rotariens
32 du Canada et des États-Unis en 1931/1932. C'est un exemple à suivre.

1 Dans son énoncé de mission, l'association Waterton Glacier International Peace
2 Park déclare que le parc est ouvert aux Rotariens qui ont un intérêt à « ...
3 soutenir et maintenir le développement et la promotion du Waterton Lakes
4 National Park et du Glacier National Park en tant que symbole d'amitié, de
5 coopération et de notre engagement à construire des initiatives de paix chaque
6 fois que possible ». Le thème central est le suivant : « Nous soutiendrons le
7 travail et le mandat des deux parcs pour offrir des possibilités éducatives aux
8 visiteurs et au grand public afin de préserver la flore et la faune et les terres qui
9 composent les parcs. Nous allons plaider auprès des Rotariens et d'autres
10 groupes qui ont des objectifs similaires pour la promotion de la paix, de la liberté
11 et de l'égalité des chances pour tous. »

12
13 L'engagement de paix de l'association Waterton-Glacier International Peace Park
14 est adopté par les Rotariens des deux côtés de la frontière canado-américaine :
15 « Au nom de tout ce que nous tenons pour sacré, nous ne prendrons pas les
16 armes les uns contre les autres. Nous travaillerons pour la paix, maintiendrons la
17 liberté, lutterons pour la liberté et exigerons l'égalité des chances pour tous.
18 Puisse la paix qui existe depuis longtemps entre nos nations inciter d'autres
19 peuples à suivre cet exemple. »

20
21 Les parcs de la paix transfrontaliers sont possibles et réalisables dans le monde
22 entier, et cela en vaut la peine. Ils constituent une étape positive dans la
23 promotion de la paix entre deux pays. Les futurs parcs pour la paix
24 transfrontaliers pourraient souhaiter suivre le plan et les idéaux de l'association
25 Waterton-Glacier International Peace Park.

IMPACT FINANCIER

26 Si adoptée, cette résolution peut avoir un impact financier pour le R.I. qu'il est
27 impossible de déterminer à l'heure actuelle. Le coût dépendra de la portée et de
28 l'étendue du soutien que devra fournir le conseil d'administration du R.I.